



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E12251

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1976
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/04/2005
153 000

Raison sociale : ELAIRGIE ARGENTAN

BOULEVARD DE L'EXPANSION
ZI
61200 ARGENTAN

Téléphone : 02 33 36 88 28
Portable :

Fax : 02 33 35 85 72

Site Internet : www.elairgie.fr
E-mail : argentan@elairgie.fr

Responsabilité légale :
QUANDIEU DAVID PRÉSIDENT / QUANDIEU DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 1976B70015

Siret : 308 922 251 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6125560-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 654970R 77 1259000/002 54041

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 654970R 77 1259000/002 54041

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 97 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/06/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/06/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.